Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

Evry-Courcouronnes, le mardi 10 mars 2020

COMMUNIQUE

Annulation du marathon de Sénart Grand-Paris-Sud

Depuis le 9 mars, un arrêté pris par le ministère des solidarités et de la santé pour limiter la propagation du virus covid-19 interdit les rassemblements de plus de 1000 personnes, jusqu'au 15 avril.

La Communauté d'agglomération Grand Paris Sud organisatrice du marathon, en accord avec les services de l'Etat, estime que la date du 1er mai est trop proche pour imaginer une sortie complète du phénomène épidémique et décide d'annuler la 21eme édition du marathon de Sénart – Grand Paris Sud.

L'organisation étudie actuellement les modalités de remboursement qui pourront être proposées aux très nombreux coureurs inscrits sur les épreuves du marathon et des 10 kms.

La Communauté d'agglomération Grand Paris Sud tient à remercier chaleureusement les villes, les 1500 bénévoles qui avaient prévu de participer à cette manifestation et l'ensemble des partenaires et leur donne rendez-vous pour l'édition 2021.